

Pouvoir d'emprunt

M. Stewart: Il faut du temps.

M. de Jong: Le député dit que cela prend du temps. Combien de temps? Deux ans, quatre ans, huit ans? Après tout, le député doit admettre que, quand le gouvernement de la Saskatchewan a été élu en 1982, il devait créer des emplois et rendre la province prospère immédiatement, tout comme le parti conservateur a promis de le faire pour le Canada pendant la campagne électorale de 1984.

Mme Mitchell: Y a-t-il réussi?

M. de Jong: Bien sûr que non. Le taux de chômage en Saskatchewan a augmenté depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs. Voilà où est rendue la confiance des entreprises dans la province.

Examinons la situation, monsieur le Président. Pourquoi les gouvernements conservateurs produisent-ils des déficits massifs? Parce qu'ils sont partisans d'une philosophie et d'une théorie économiques dont on a prouvé l'inefficacité. C'est la théorie monétariste de la Chicago School of Economics et de M. Friedman. Je vais tenter de l'expliquer d'une façon très simple ce qui devrait permettre aux députés et surtout au député de Bow River (M. Taylor) de comprendre. Le principe est le suivant: si l'on donne assez d'avoine au cheval il en restera bien pour le moineau. Voilà à quoi se résume la doctrine monétariste. Ses partisans estiment que les entreprises devraient bénéficier d'un grand nombre de concessions fiscales. Je le fais remarquer en plaisantant au député de Bow River sachant que cet homme des Prairies est un populiste qui se méfie autant que moi du CP. Son gouvernement par contre estime que le CP doit bénéficier de concessions fiscales. La doctrine se résume donc à ceci: si on concède beaucoup aux entreprises, ces concessions devraient se répercuter dans l'économie, créer de l'emploi et favoriser la prospérité. C'est une solution très simple mais qui ne marche pas. Pour cette raison, elle provoque un ralentissement de l'activité économique. Le gouvernement renonce à des recettes considérables et ce ne sont pas les exemples qui manquent.

Tout comme le critique du ministère du Revenu, j'ai suivi avec intérêt les gestes du ministre du Revenu national (M. Beatty). Celui-ci personifie la doctrine à l'épreuve. On retrouve dans le *Globe and Mail* du 28 novembre un article intitulé: «Ottawa aide les entreprises à éviter l'impôt». On y rapporte que le ministre a annoncé que son ministère aiderait les entreprises à trouver des échappatoires afin de déterminer s'il était légal de mettre sur pied une entreprise bidon. Le troisième paragraphe de l'article se lit comme suit:

Un avis de principe permettra à une entreprise, qui songerait par exemple à créer une entreprise bidon afin de réduire sa facture fiscale, de savoir si son stratagème est admissible.

Selon le ministre, les chefs d'entreprises passent trop de temps à chercher des échappatoires. Toujours d'après lui, ils devraient plutôt s'employer à faire de l'argent et à exploiter leur entreprise plutôt que de s'adonner à la quête d'échappatoires. Voilà pourquoi le gouvernement, aux frais du contribuable, va trouver ces échappatoires à leur place. N'est-ce pas gentil de sa part? Combien cela va-t-il nous coûter? Quand donc le gouvernement va-t-il se rendre compte que pour réduire le déficit il devrait cesser de se préoccuper des dépenses et examiner ce qu'il perd en recettes?

Hier encore, le Conseil économique du Canada affirmait dans un rapport que le déficit n'était pas nécessairement dû à de trop grosses dépenses mais à un manque de recettes. Un article paru le 28 novembre relate ce qui suit:

Selon le Conseil, la croissance du déficit fédéral qui doit atteindre 34.6 milliards cette année, ne serait pas causée par des dépenses incontrôlées. C'est plutôt que les rentrées fiscales ne sont pas en rapport avec les dépenses.

Les exemptions et les échappatoires conjuguées au marasme économique que l'on a connu depuis dix ans, ont fait perdre à Ottawa près de 100 milliards de recettes fiscales.

Le gouvernement se préoccupe-t-il des recettes? Le gouvernement s'emploie-t-il à favoriser l'activité économique et par conséquent à accroître ses rentrées fiscales? Le gouvernement s'efforce-t-il de colmater un certain nombre d'échappatoires? Non, monsieur le Président, parce que dans sa logique simpliste, il croit que ce sont les dépenses qui sont la cause du déficit. A son point de vue, les dépenses échappent à tout contrôle. Des solutions simplistes à des problèmes complexes finiront par aggraver la situation.

C'est dommage que le député de Mississauga-Sud soit absent aujourd'hui. J'ai voulu lui poser quelques questions hier au moment où nous avons demandé à la Chambre son consentement unanime pour prolonger la période d'échange qui avait suivi son discours. Si j'ai bien compris, tous les députés, sauf un conservateur, étaient disposés à lui accorder un peu plus de temps. J'ai trouvé cela un peu étrange.

● (1140)

Le député de Mississauga-Sud a passé pas mal de temps à expliquer comment certaines dispositions de la Loi sur l'assurance-chômage permettaient à certains de ses électeurs, qui ont travaillé de nombreuses heures sur des chantiers de construction pendant l'été, d'avoir droit à des prestations d'assurance-chômage et d'en profiter lorsque la construction tourne au ralenti pendant l'hiver, même s'ils ne sont véritablement pas dans le besoin. Cependant, sur le plan légal, ils ont droit à ces prestations. Selon le député, ce n'est pas normal et il convient de renforcer les exigences d'admissibilité. Dans un régime tel que l'assurance-chômage, il existe de nombreuses situations différentes. Il peut arriver que certaines personnes touchent des prestations auxquelles elles ne devraient pas avoir droit. Dans certains cas, ce peut-être légal et dans d'autres, non. Le député de Mississauga-Sud s'en inquiète vivement. Je comprends ses inquiétudes, mais nous ne devons pas perdre de vue l'étendue du problème.

Le député s'est-il inquiété au sujet des échappatoires fiscales qu'offre le crédit d'impôt à la recherche et au développement? C'est une escroquerie, selon lui, et je ne saurais être plus d'accord avec lui. Cette disposition a été proposée dans le budget de M. Lalonde. Elle n'était censée coûter que 100 millions de dollars au Trésor public, mais selon les dernières estimations, elle a déjà coûté plus d'un milliard et demi de dollars et l'on s'attend à quelque 400 ou 500 millions de plus. Et en réalité, bien peu sera investi dans la recherche et le développement. Par exemple, Imperial Oil a acheté pour 500 millions de crédits et elle s'est versé 25 millions de dollars en honoraires pour les frais de transaction. Je me demande quel genre d'activités de recherche et de développement s'ensuivront.